

**Réunion de présentation « formations PSSM » - CPAM des Flandres
Lundi 11 septembre 2023 – visioconférence ZOOM**

Auteur du document : Julie YANG

Date de rédaction : 22/09/2023

Liste de diffusion : Partenaires du territoire

Présent·e·s :

Kelly MASSELUS, technicienne service Prévention – CPAM des Flandres
Magalie DEROME, responsable service Prévention – CPAM des Flandres
Julie YANG, chargée de projet en éducation pour la santé – CPAM des Flandres
Laurent LACOTTE, formateur accrédité PSSM France
Angélique TROUVE, coordinatrice santé Région – MALCO HDF
Gaëlle CHABAS, directrice – APESAL
Joanne DEFRANCE, coordinatrice – chargée de projets prévention santé – APESAL
Pauline HAUDEBOURG, chargée de mission – APESAL
Pauline COURTI – ULCO
Linda BOUTILLIER – ULCO
Ingrid VANDEZANDE – ULCO
Fabien DEKNEUDT, responsable d'antenne – UNIS-CITE Cœur de Flandre
Gwenaël JAHANNEAU, chef de projets santé – CUD
Hélène SABRE, diététicienne – MSP au cœur des Flandres
Jean-François BARTIER, responsable service Jeunesse – Mairie d'Armentières
Marie PLUQUET – Association MICHEL
Orane LEFEBVRE, animatrice socio-éducative – AFPA Hazebrouck
Pierre-Henri VINCKE, coordinateur – CLSM Dunkerque
Marie Odile VANHILLE, directrice – PREVAL
Elodie DESFONTAINE, diététicienne – PREVAL
Virginie DESCAMPS, directrice Enfance Jeunesse Education Culture – Mairie d'Estaires

Excusées :

Florane LEMEE, coordinatrice - MSP de Kruysbellaert
Hélène VANHOUCHE - PREVAL
Evelyne TRISTRAM – ALEFPA
Corinne VANICOTTE – Département du Nord
Marie Andrée VANHOVE – Mairie de Cassel
Magalie DURIEZ – SOLFA
Marie Christine FIN – Mairie de Frelinghien
Juliette VISE, psychologue – ALADHO
Stéphanie DESMACHELIER
Virginie TABELING

Ordre du jour :

1. Quelques éléments de contexte
2. La formation PSSM Standard
3. La formation PSSM Jeunes
4. Questions/Réponses

1. Quelques éléments de contexte

Au mois de mars 2023, plusieurs acteurs du territoire Flandres se sont réunis afin de recenser toutes les problématiques des jeunes qui vivent sur la circonscription de la CPAM des Flandres.

Plusieurs thématiques ont été mises en évidence, dont la thématique de la santé mentale.

Rappel sur quelques chiffres en Hauts-de-France

Dégradation significative depuis 2021 de la santé mentale chez les jeunes (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans) avec progression inquiétante des troubles psychologiques, idées suicidaires et passages à l'acte chez les plus jeunes

Les problématiques recensées par les partenaires sur la santé mentale des jeunes en Flandres

- L'isolement
- Les angoisses/anxiété face aux études, au contexte sociétal et environnemental
- Les Psycho traumatismes
- Les troubles anxieux
- Les névroses
- La Souffrance psychologique dans l'après-COVID

Les autres problématiques recensées en lien avec la santé mentale :

- L'augmentation de la prise de poids des jeunes, depuis le COVID



COMPTE RENDU DE REUNION

- La violence physique et verbale
- Le harcèlement scolaire
- Le harcèlement en direct avec le téléphone / insultes / rumeurs
- Les addictions (tabac, cannabis ...)
- Les addictions aux téléphones, jeux vidéo, écrans
- La prostitution des mineurs
- L'identité sexuelle
- L'homosexualité
- La grossesse et IVG
- La gestion des émotions
- La faible estime de soi
- L'installation de la sédentarité suite au confinement

Pour apporter une réponse à ces problématiques, il est nécessaire de mettre en place des actions préventives, connaître les partenaires compétents pour le recours aux soins et coordonner les actions.

Des acteurs/actions complémentaires

ARS HDF

- L'ARS a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité : la prévention, les soins et l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.
- L'ARS finance des projets sur la santé mentale ([liste des AAP](#))
- Prendre contact avec Charlotte LEVOYE pour toute information : Charlotte.LEVOYE@ars.sante.fr

CLSM de Dunkerque

- Le Conseil Local en Santé Mentale est un Lieu de concertation et de coordination entre les élus locaux, les services de psychiatrie publics, les services sociaux et médicaux-sociaux, les acteurs de l'éducation, les institutions, les usagers, et les aidants
- Il définit et met en œuvre les politiques locales et les actions pour améliorer la prévention et le parcours de soins en santé mentale.
- Actions : semaine d'information de la santé mentale, messages radiophoniques, etc
- Formations PSSM : 2 formations réalisées en 2023 et qui seront intensifiées en 2024 (PSSM Standard). A venir : 6 formations en 2024 pour adultes, financées par l'ARS.
- Prendre contact avec Pierre-Henri VINCKE pour toute information : pierre-henri.vincke@ville-dunkerque.fr

CLSM d'Armentières (actuellement en standby)

PTSM Flandres

- Outil de déclinaison de la politique de santé mentale, élaboré à l'initiative des acteurs locaux.
- Objectif : améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.
- Une coordinatrice Flandres est en charge de coordonner des actions sur le territoire Flandres Clémentine COZ, contact : COZ cco@afeji.org

CPAM des Flandres

- Déclina la politique nationale de prévention de l'Assurance Maladie au niveau local et fait la promotion des dispositifs existants (MonParcoursPsy, etc)
- Finance des actions dans le cadre d'appels à projet de l'appel à projet Action sanitaire et sociale (CLSM d'Armentières, URPS ML, MSP de Watten) : [lien vers l'AAP](#)
- Mène des actions de prévention en santé mentale : consultations psy pour jeunes au CES de Dunkerque, formations PSSM aux professionnels
- Est chefferie de projet santé mentale au niveau régional pour toutes les autres CPAM des Hauts-de-France

Partenaires du territoire : collectivités territoriales, associations, centres sociaux, structures d'insertion socio-professionnelle

- Accueil et accompagnement des jeunes au quotidien dans plusieurs domaines : l'éducation, l'insertion, le logement, les loisirs, la santé, la prévention etc. Orientation vers les dispositifs et partenaires compétents en santé mentale.

L'ensemble des partenaires a un objectif commun : améliorer la prévention en santé mentale chez les jeunes en Flandres.

Feuille de route de la santé mentale et psychiatrie

Amplifier le déploiement du secourisme en santé mentale est l'une des mesures clés des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie annoncées le 28 septembre 2021.

Actions en cours :

Former les étudiants au secourisme en santé mentale

Secourisme en santé mentale en milieu étudiant : 30 universités et grandes écoles, avec l'appui de l'ARS se sont engagés dans ce projet avec 158 formateurs universitaires et 2039 secouristes nouvellement formés fin 2022.

Déployer les formations secourisme en santé mentale dans d'autres milieux

Stratégie nationale de prévention de l'Assurance Maladie à destination des jeunes

Avec le même objectif, l'Assurance Maladie développe une :

Offre de formation de « secouristes » à destination des jeunes de 18 à 25 ans « non étudiants » et/ou d'intervenants auprès de ces jeunes, en donnant la priorité aux jeunes dans une situation sociale défavorisée.

Objectif : faire bénéficier au plus grand nombre d'un outil qui permette un repérage efficace et une dynamique d'aller vers pour faciliter une prise en charge précoce.

La CPAM souhaite compléter et étendre l'offre à l'ensemble des professionnels de son territoire pour mieux accompagner les jeunes sur la santé mentale afin que la PSSM soit un levier au développement d'actions en santé mentale.

2. La formation PSSM – Module standard

Qu'est-ce que les Premiers Secours en Santé Mentale ?

Les premiers secours en santé mentale constituent **l'aide apportée à une personne** qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont dispensés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours physiques.

La formation PSSM – module standard

Le module standard comprend :

- Des connaissances généralistes sur les troubles psychiques les plus courants
- L'acquisition d'un plan d'action simple et concret pour aider en cas de crise et hors crise

C'est une démarche pédagogique participative.

COMPTE RENDU DE REUNION**Contenu détaillé de la formation (cf. Fiche formation PSSM Module standard)**

La formation initiale apprend à fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou de crises de santé mentale :

- 4 modules avec des sous-parties
- Plusieurs thématiques en santé mentale abordées : dépression, troubles anxieux, crise suicidaire, crise d'attaque de panique, choc post traumatique, troubles psychotiques, troubles liés à l'utilisation de substances
- Des plans d'action PSSM pour chaque pathologie/trouble

Les conditions d'accès à la formation**CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION****PUBLIC**

Tout public à partir de 18 ans

PROFIL FORMATEUR

Formateur accrédité par PSSM France

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

DURÉE

14 heures (2 jours ou 4 demi-journées)

Les informations pratiques

Formation de 2 jours les 16 et 17 novembre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h à Dunkerque

- Gratuite
- Public concerné : professionnel·les du territoire de la CPAM des Flandres ou recevant un public jeune vivant sur le territoire de la CPAM des Flandres
- Pas de prérequis à la formation
- Présence aux 2 jours obligatoire pour l'obtention de l'attestation de formation
- **Sont exclu·e-s de cette formation : les personnels des universités, y compris médecine universitaire, éducation nationale, professionnel·les de santé, personnels de CPAM et CES**

Comment s'inscrire ?

- Via le [portail Partenaires de la CPAM des Flandres](#)

Une actualité sera publiée courant septembre afin de redonner les modalités d'inscriptions et

critères pour pouvoir bénéficier de la formation

- Demande d'informations possible via l'adresse mail du service Prévention :
prevention.flandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Si vous ne recevez pas les actualités du portail Partenaires de la CPAM des Flandres, merci de nous envoyer un mail à prevention.flandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr afin de faire partie de la liste de diffusion.

3. La formation PSSM – Module jeunes

Description du module jeunes :

Le module jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collèges et lycées) et jeunes majeurs

C'est une démarche pédagogique participative.

Contenu détaillé (cf. fiche formation PSSM module jeunes) : la formation apprend à fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

La formation aborde :

- Plusieurs thématiques : troubles psychiques, compétences psychosociales, trouble dépressif, trouble bipolaire, pensées et comportements suicidaires, automutilations non-suicidaires, troubles anxieux, troubles des conduites alimentaires, troubles psychotiques, situations de crises liées aux substances
- Des Plans d'actions en premiers secours en cas de crise

Les conditions d'accès à la formation

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

PUBLIC

Tout public à partir de 18 ans

PROFIL FORMATEUR

Formateur accrédité par PSSM France

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

DURÉE

14 heures (2 jours ou 4 demi-journées)

Les informations pratiques

Formation de 2 jours (14h) – 3 sessions en 2023/2024

Dunkerque, les 13 et 14 novembre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Armentières, les 4 et 5 décembre 2023 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Hazebrouck, les 14 et 15 mars 2024 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Gratuite (repas à fournir, pas de prise en charge des frais de déplacement)
- Public concerné : professionnel·les sur le territoire de la CPAM des Flandres ou recevant un public jeune vivant sur le territoire de la CPAM des Flandres (sans exclusion)
- Pas de prérequis pour la formation
- Présence aux 2 jours obligatoire pour l'obtention de l'attestation de formation
- Tous les professionnel·les, salarié·e·s ou non, bénévoles, peuvent suivre cette formation, y compris les personnels des universités, médecine scolaire, professionnel·les de santé et éducation nationale.

Comment s'inscrire ?

- Via le [portail Partenaires de la CPAM des Flandres](#)

Une actualité sera publiée courant septembre afin de redonner les modalités d'inscriptions et critères pour pouvoir bénéficier de la formation

- Demande d'informations possible via l'adresse mail du service Prévention :

prevention.flandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Si vous ne recevez pas les actualités du portail Partenaires de la CPAM des Flandres, merci de nous envoyer un mail à prevention.flandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr afin de faire partie de la liste de diffusion.

Formation PSSM – Intervention de M LACOTTE, formateur PSSM accrédité

A qui s'adresse cette formation ?

- ➔ La démarche pour réaliser une formation PSSM est une démarche citoyenne. Elle est à la base de tout. Il faut avoir un certain intérêt pour la santé mentale.

COMPTE RENDU DE REUNION

- Elle est l'équivalent des gestes de premiers secours physiques dispensés par la Croix Rouge, mais présentée par PSSM France, pour la santé mentale.
- Le type de module à choisir va dépendre du métier qu'on pratique, au contact des jeunes (PSSM module jeunes) ou au contact d'adultes (PSSM standard), ou les 2.
- Ces formations ont été établies dans les différents plans gouvernementaux.
- Dans le cadre de la prévention en santé mentale, et des crises suicidaires par ex, ce sont des formations conseillées.
- Il y a des circulaires dans les services d'état, où elle est censée être obligatoire. Mais beaucoup de retard dans leur mise en application.

Qu'est-ce que les participants vont apprendre ?

- Les différents troubles de santé mentale les plus courants. A savoir que 1 personne sur 4 va rencontrer au cours de sa vie un problème de santé mentale
- Les participants vont améliorer leurs représentations, ou peut-être les changer, en particulier sur les troubles psychotiques ou les troubles liés à l'utilisation de substances
- Des plans d'actions, des protocoles d'intervention selon les cas ? De manière complète, ludique, même si le programme est lourd.

Est-ce qu'il y a des cas pratiques durant la formation ?

- Il y a un jeu de rôle et une activité pratique dans la formation PSSM standard
- Le cas pratique n'est pas repris durant la formation PSSM jeunes, car le contenu est plus dense et du coup plus théorique mais en fonction de l'avancée du groupe, possibilité de l'évoquer.

A quoi sert le manuel remis lors de la formation ?

- Le manuel est le complément indispensable des formations PSSM
- Il est recommandé de suivre le contenu des formations avec le manuel sans prendre de notes, mais en utilisant directement le manuel (post-it, notes dessus) car la formation est très intense

Quelle est la vision à long terme des premiers secours en santé mentale ?

- Lutter contre la stigmatisation car la stigmatisation entraîne un retard de prise en charge sur certains problèmes de santé mentale comme la schizophrénie, les troubles psychotiques
- PSSM France est dotée d'un conseil scientifique avec une mise à jour des programmes régulière
- Un module « Ados » va être déployé fin 2024
- Un module « séniors » devrait être développé également à long terme

Quelle formation choisir en fonction de son profil ? PSSM standard ou jeunes ?

- Les 2 formations sont intéressantes
- Pour ceux qui auraient déjà fait la formation standard et souhaiteraient réaliser la formation jeunes, il faut savoir que 70% du contenu est le même. Il n'est pas judicieux d'enchaîner tout



COMPTE RENDU DE REUNION

de suite une formation jeunes, après une formation standard. Il vaut peut-être mieux attendre un petit peu avant de la refaire.

- La formation jeunes est plus ciblée pour les personnes qui travaillent au contact des jeunes

4. Questions/Réponses

La formation PSSM standard exclut les professionnels de santé, est-ce que la formation jeunes inclut les professionnels de santé ?

- Oui, les professionnels de santé peuvent s'inscrire aux 3 sessions de modules jeunes

Les inscriptions se feront à partir de quand ?

- Fin septembre, via le portail partenaires.